

OFFRE D'EMPLOI

INTITULES DU POSTE : responsable du pôle périscolaire et extrascolaire des services accueil de loisirs sans hébergement.

Cadre d'emploi : Adjoint d'animation (catégorie C)

Située entre Mâconnais, Charolais et Beaujolais, la Communauté de communes Saint Cyr Mère Boitier compte 16 communes représentant une population d'environ 8 000 habitants.

Le SEJ assure l'accueil périscolaire sur 6 sites, les ASLH tous les mercredis et vacances scolaires.

MISSIONS

Encadrer et coordonner l'équipe ALSH : accueil périscolaire, ALSH mercredi et vacances ;

Élaborer, piloter, animer et évaluer le projet pédagogique et l'équipe en lien avec le projet éducatif et en cohérence avec l'ensemble de l'équipe de direction et d'animation ;

Participer au recrutement en partenariat avec la responsable des services

Organiser et coordonner la mise en place des activités, accompagner et évaluer les animateurs stagiaires

Relais avec l'équipe de toute problématique ou information concernant la gestion du personnel

Garantir la sécurité physique, morale et affective des enfants et des jeunes

Coordonner et participer à la gestion administrative de l'accueil de loisirs, inscription, facturation, etc. ... définie pour chaque période avec la référente administrative de l'ALSH

Veiller à l'application des règles d'hygiène et de sécurité

Garantir l'application des différentes réglementations en vigueur : DDCS, PMI, DDAS, législation du travail, règlement intérieur du SEJ...

Développer des partenariats avec les associations socioculturelles et sportives du territoire, impulser et aider à la mise en place de projets

Gérer les équipements et le matériel

Conserver un temps en animation pour rester connecté aux équipes, à la réalité du terrain et connaître son public

Établir ou se faire remettre un bilan de séjour qualitatif et quantitatif des fonctionnements ALSH et informer la coordination des points importants

Mettre à jour le site internet

COMPETENCES

SAVOIRS

Titulaire d'un diplôme permettant d'exercer des fonctions de direction dans l'animation (BPJEPS, BAFD ou autre)

Connaissance du public enfant, de ses besoins et capacités en fonction de l'âge.

Connaissance des réglementations.

Première expérience de la gestion des relations humaines et des différentes étapes : recrutement, entretien, planning...

Maîtrise de l'outil informatique.

Expression écrite (savoir rédiger) et orale.

Animation des réunions d'équipe et gestion du personnel

Savoir se remettre en question, se questionner

SAVOIR-FAIRE

Gérer le temps, anticiper, analyser et organiser.

S'adapter et faire face à des situations imprévues.

Travailler en équipe, gérer les conflits

Savoir encadrer et diriger une équipe d'animateurs permanents et occasionnels

SAVOIR ETRE PROFESSIONNEL

Avoir un intérêt pour le public accueilli.

Neutralité : discrétion professionnelle, pas de discrimination, pas de jugement...

Rigueur et organisation.

Maître de soi pour garantir la sérénité des équipes et la qualité des services en toute circonstance.

Disponible (vacances scolaires, mercredis, soirées, samedis) à programmer avec le binôme.

Flexible dans les horaires.

Ecoute des demandes explicites et implicites des parents et des agents, les rassurer et les mettre en confiance.

CONDITIONS D'EXERCICE

Type d'emploi : remplacement temporaire d'un agent sur emploi permanent

Durée de la mission : 6 mois

Lieu de travail : ensemble du territoire du SEJ

Temps de travail : 35h annualisées

Horaire de travail : en fonction des accueils du public

Jours de travail : en fonction du planning et des nécessités de service

Permis B obligatoire.

Supérieur hiérarchique : chef du service enfance-jeunesse

REMUNERATION

Selon grille statutaire

Régime indemnitaire (NBI, RIFSEEP)

CNAS

Participation mutuelle et prévoyance

Date limite de candidature : 28 février 2023

Envoi des candidatures par mail à : g.rousseau@scmb71.com

Contact : François JACQUARD – sej.direction@scmb71.com – 03 85 59 76 58